

Abécédaire des OBJETS ENCOMBRANTS

COMMUNAUTE URABINE DE STRASBOURG – SERVICE COLLECTE -

Objets encombrants collectés :

- Mobilier
- Electroménager
- Objets ménagers divers

Ces objets sont collectés dans une limite de poids de 50 kg et une limite de volume de 2 m³.

Objets encombrants non collectés :

- Déchets de l'automobile
- Déchets agricoles et de jardinage car ce mode de collecte ne permet pas une valorisation. Les déchèteries mobiles et fixes sont à votre disposition pour ces déchets.
- Déchets de bâtiments
- Déchets dangereux ou toxiques

OBJETS ENCOMBRANTS COLLECTES

Seuls les déchets des particuliers sont collectés par la CUS, les déchets issus d'activités professionnelles ne sont pas collectés (artisans, commerces, PME, PMI, exploitations agricoles, bureaux, institutions...).

1. MOBILIER

Armoires (bois, métallique), Bahuts, Bancs, Banquettes, Bibliothèques, Buffets, Bureaux, Canapés, Chaises, Coiffeuses, Commodes, Corbeilles (papiers, linges), Eléments de cuisine, Etagères, Fauteuils, Hi-fi, Hottes, Lampadaires, Lampes, Lits, Living, Matelas, Meubles de jardin, Moquettes, Ordinateurs particuliers, Poêles, Radiateurs, Radios, Range bouteilles, Rideaux, Rôtissoires, Séchoirs à linge, Sommiers, Tables, Tabouret, Tapis, Tapiflex, Télévisions...

2. ELECTROMENAGER

Aspirateurs, Chauffe eaux (maxi 300 litres), Cuisinières, Congélateurs, Fers à repasser, Fours (électriques, micro-ondes), Lave-vaisselle, Machines à laver, Machines à coudre, Machines à tricoter, Réfrigérateurs, Robots ménagers, Rôtissoires, Sèche linge, Sèche Cheveux, Ventilateurs, Téléphones...

3. OBJETS MENAGERS DIVERS

Divers : Boîtes aux lettres à l'unité, Eléments décoratifs ménagers, Jerricanes d'eau, Matériel de nettoyage ménager (balais, brosses...), Ustensiles de cuisines, Vaisselles, Valises, Vêtements, Tableaux...

Emballages : Bidons, Caisses, Cartons, Fûts (maxi 500 litres), Palettes (démontées), Seaux...

Loisirs : Aquariums (longueur, largeur ou hauteur inférieure à 50cm), Barbecues, Balançoires démontées, Bateaux gonflables, Bicyclettes, Cages oiseaux, Instruments de musique (sauf piano à queue), Jouets, Landaus, Mobyettes (inférieures à 50cm³), Parasols, Petits outillages de bricolage, Poussettes, Petites piscines (diamètre inférieur à 2m), Skis, Toiles de tentes...

Bricolage : Fenêtres à l'unité, Panneaux de bois (inférieurs à 1m50xm50), Planches en bois, Métaux (inférieurs à 1m50), Papiers peints, Portes à l'unité, Volets à l'unité...

OBJETS ENCOMBRANTS NON COLLECTES

Seuls les déchets des particuliers sont collectés par la CUS. Les déchets produits par les artisans, commerces, industries ou exploitations agricoles ne sont pas collectés.

1. DECHETS DE L' AUTOMOBILE

Amortisseurs, Batteries, Bidons d'huile de vidange, Caravanes, Châssis, Gros accessoires, Jantes, Moteurs, Motos, Parties de carrosserie, Pneus, Porte Bagages, Sièges de voiture...

2. DECHETS AGRICOLES ET DE JARDINAGE

Tous déchets provenant d'une exploitation agricole ne seront pas collectés, plus spécifiquement :

Abri de jardin, Arbres (troncs...), Bacs à eau, Bidons de dés herbants, Bordures de jardin, Branchages, Clôtures, Cages et niches d'animaux d'élevage, Charrues, Charpente, Enclume, Fil barbelé, Grillage de jardin, Hangar démonté, Pompes à eaux, Portes de jardin en fer ou en bois, Pneus de tracteur, Serres, Souches d'arbre, Tôles ondulées (eternit), Tondeuses, Tonnelles, Tracteurs démontés, Traverses de chemin de fer, Verrières...

3. DECHETS DE BATIMENT (Travaux, Bricolages, Restaurations...)

Antennes télé, Bidets, Baignoires, Boîtes aux lettres multiples, Briques, Béton, Bétonneuses, Carrelages, Cabines de douche, Chauffes eaux (supérieurs à 300 litres), Déblais, Enseignes, Etablis, Echelles, Eviers, Fenêtres, Futs (supérieurs à 500 litres), Gouttières, Gravats, Lavabos, Laine de verre, Panneaux de coffrage, Planches (supérieures à 1m50), Plâtre ou Placoplâtre, Portes, Portails, Palettes non démontées, Poutres, Sacs de ciment, Tôles ondulées (eternit), Tuiles, Volets, Vérandas...

4. DECHETS DANGEREUX OU TOXIQUES

Objets coupants (verre, miroirs...), Objets pulvérulents (laine de verre...), Produits chimiques ou récipients en ayant contenus (bidons de peinture, huiles, dés herbants, médicaments...), Produits inflammables (essences, mazout, gaz), Produits explosifs (bouteilles de gaz vides ou pleines...)...

Cet abécédaire n'est pas exhaustif, pour toute information complémentaire veuillez contacter le Service Collecte des Déchets au 03-88-60-90-09.